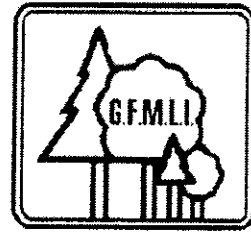


**L'Info-Groupement**



Numéro 3.

## **Un nouveau créneau au Groupement**

Le groupement forestier est en train de mettre en place un projet de coopérative sur la culture des produits forestiers non-ligneux (PFNL).

Les PFNL sont principalement des plantes ou des produits issus des plantes ou des arbres qui sont commercialisés pour autre chose que la matière ligneuse (bois). On peut donner comme exemple : les champignons, le ginseng, la gomme de sapin, etc... Ces produits se retrouvent principalement en milieu forestier.

Le projet qui nous intéresse consiste à trouver des producteurs intéressés par la culture des PFNL sur leur terre à bois. On cultive surtout ces produits, comme leur nom l'indique, en milieu forestier, mais on peut également en produire en milieu plus ouvert. Par la suite, nous voulons rassembler un bonne quantité de produits en un point de chute (au groupement) afin d'avoir une masse critique afin d'intéresser les acheteurs potentiels. Le moyen que nous avons trouvé, est de créer une coopérative de producteurs.

Il y a eu une rencontre avec une dizaine de producteurs intéressés le 14 juillet dernier. Lors de cette rencontre, le projet a été expliqué et un comité provisoire a été créé pour la coopérative. La prochaine étape sera de demander des offres de services à divers spécialistes afin de pouvoir entreprendre un inventaire précis et



connaître les potentiels et les produits intéressants pour notre région. De plus la coopérative sera officiellement mise en place.

Si cela vous intéresse de participer à ce projet, communiquer avec Jonathan Lambert, ing. f. au groupement forestier.

### **Service agroforestier**

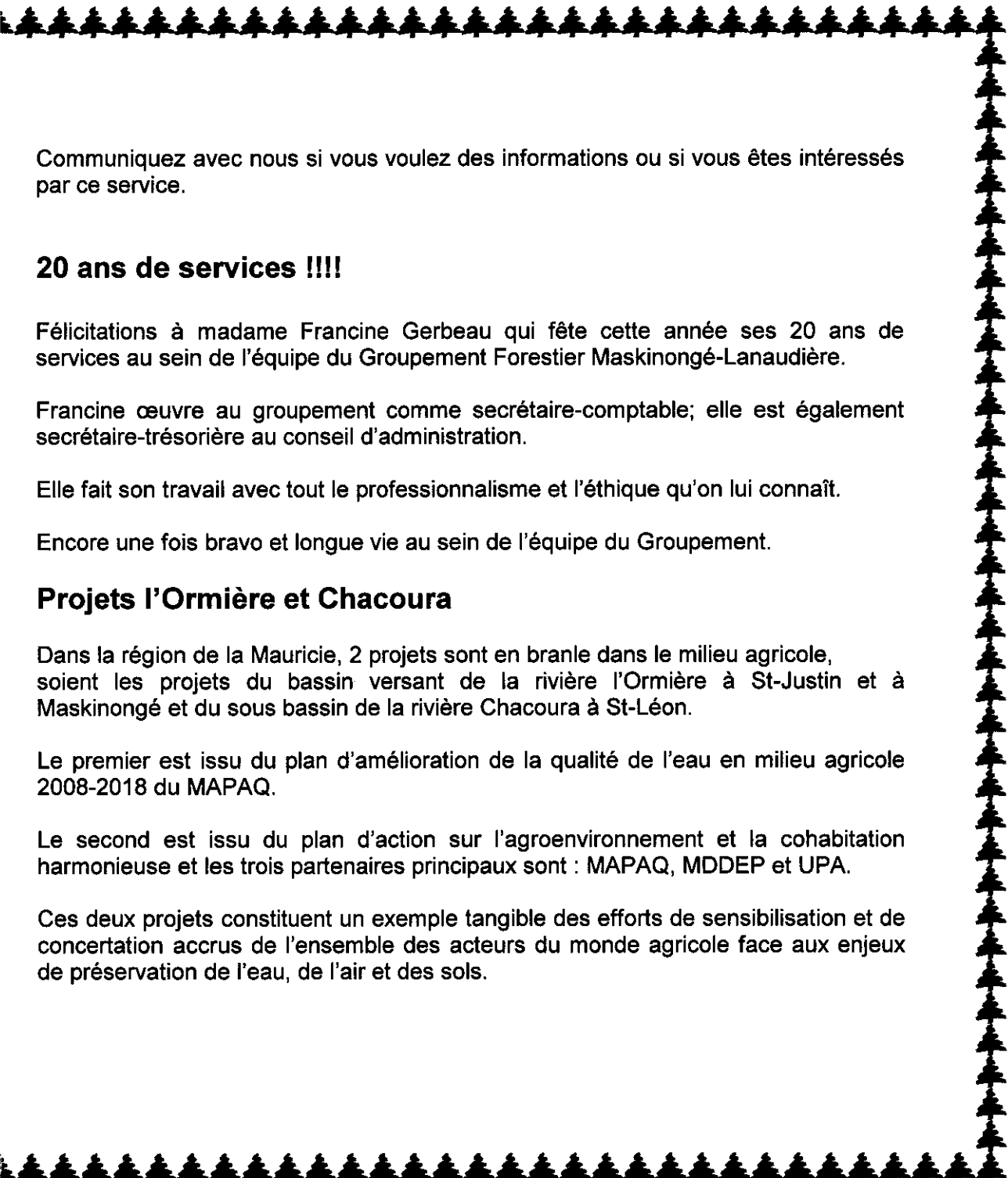
Depuis maintenant 2004, le groupement forestier offre le service d'aménagement de haies brise-vent ainsi que de stabilisation de berges au producteurs en milieu agricole. Jusqu'à ce jour, près d'une dizaine de projets on été réalisés au cours des 4 dernières années.

L'implantation de haies brise-vent peut amener les avantages suivants :

- Restreindre la force des vents
- Diminuer l'érosion éolienne du sol
- Augmenter la production agricole
- Protéger le bétail du froid et de la chaleur
- Protéger les serres et les bâtiments et permettre de réduire le coût de chauffage et de déneigement
- Protéger les routes en réduisant la poudrierie
- Couper les bruits environnants
- Réduire et disperser les odeurs

La stabilisation de berges, de son côté, permet, comme son nom l'indique, de stabiliser les berges d'un cours d'eau. Cela permet également d'améliorer la qualité de l'eau par la filtration qu'amène ces bandes.

Ce printemps, nous avons participé à un projet de stabilisation de bandes riveraines à Yamachiche en collaboration avec l'organisme de bassin versant de la rivière du Loup et l'école secondaire l'Escale de Louiseville.



Communiquez avec nous si vous voulez des informations ou si vous êtes intéressés par ce service.

## **20 ans de services !!!!**

Félicitations à madame Francine Gerbeau qui fête cette année ses 20 ans de services au sein de l'équipe du Groupement Forestier Maskinongé-Lanaudière.

Francine œuvre au groupement comme secrétaire-comptable; elle est également secrétaire-trésorière au conseil d'administration.

Elle fait son travail avec tout le professionnalisme et l'éthique qu'on lui connaît.

Encore une fois bravo et longue vie au sein de l'équipe du Groupement.

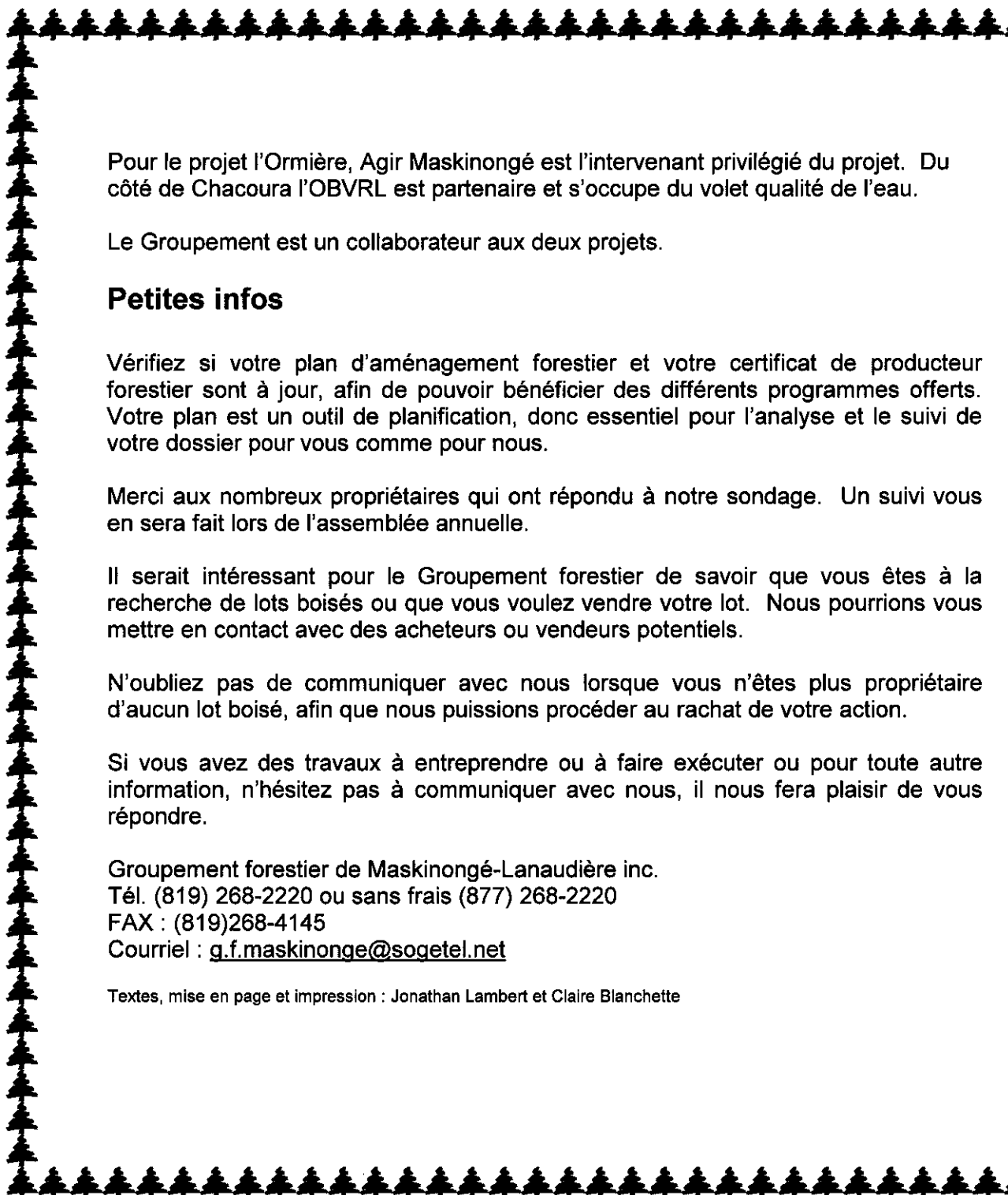
## **Projets l'Ormière et Chacoura**

Dans la région de la Mauricie, 2 projets sont en branle dans le milieu agricole, soient les projets du bassin versant de la rivière l'Ormière à St-Justin et à Maskinongé et du sous bassin de la rivière Chacoura à St-Léon.

Le premier est issu du plan d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole 2008-2018 du MAPAQ.

Le second est issu du plan d'action sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse et les trois partenaires principaux sont : MAPAQ, MDDEP et UPA.

Ces deux projets constituent un exemple tangible des efforts de sensibilisation et de concertation accrus de l'ensemble des acteurs du monde agricole face aux enjeux de préservation de l'eau, de l'air et des sols.



Pour le projet l'Ornière, Agir Maskinongé est l'intervenant privilégié du projet. Du côté de Chacoura l'OBVRL est partenaire et s'occupe du volet qualité de l'eau.

Le Groupement est un collaborateur aux deux projets.

### **Petites infos**

Vérifiez si votre plan d'aménagement forestier et votre certificat de producteur forestier sont à jour, afin de pouvoir bénéficier des différents programmes offerts. Votre plan est un outil de planification, donc essentiel pour l'analyse et le suivi de votre dossier pour vous comme pour nous.

Merci aux nombreux propriétaires qui ont répondu à notre sondage. Un suivi vous en sera fait lors de l'assemblée annuelle.

Il serait intéressant pour le Groupement forestier de savoir que vous êtes à la recherche de lots boisés ou que vous voulez vendre votre lot. Nous pourrions vous mettre en contact avec des acheteurs ou vendeurs potentiels.

N'oubliez pas de communiquer avec nous lorsque vous n'êtes plus propriétaire d'aucun lot boisé, afin que nous puissions procéder au rachat de votre action.

Si vous avez des travaux à entreprendre ou à faire exécuter ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de vous répondre.

Groupement forestier de Maskinongé-Lanaudière inc.

Tél. (819) 268-2220 ou sans frais (877) 268-2220

FAX : (819)268-4145

Courriel : [g.f.maskinonge@sogetel.net](mailto:g.f.maskinonge@sogetel.net)

Textes, mise en page et impression : Jonathan Lambert et Claire Blanchette